

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS5

présenté par

M. Brindeau, Mme Six, Mme Sanquer, Mme Brocard et Mme Ménard

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 43, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.